

Brief an Herrn Dr. Ferdinand Keller

Autor(en): **Grangier, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses**

Band (Jahr): **4 (1880-1883)**

Heft 13-4

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-155431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Gegenstände geradezu auf jenen früheren Fund und dessen Meldung im »Anzeiger« verweisen darf. Namentlich sind auch in Castaneda die Bernsteinperlen (29 Stücke) sehr zahlreich vertreten gewesen und zwar von jener dunkeln Sorte, welche von Sicilien aus in den Handel gelangte. Einzelne derselben tragen noch einen bronzenen Ring (Fig. 14), dergleichen ausserdem noch acht vereinzelte Stücke vorkamen (Fig. 15, 16). Nicht weniger häufig fanden sich auch die Fibulæ (26 Stücke) vor, von denen jedoch nur wenige unbeschädigt in die hiesige Sammlung gelangten (Fig. 2, 6 und 7). Auffallend ist hiebei namentlich die grosse Anzahl fast gleich grosser Stücke dieses Schmuckgeräthes in Einem Grabe. Bemerkenswerth sind ausserdem: Ein Gurtschloss, ganz ähnlich dem in Molinazzo gefundenen (Fig. 5). Nur hat das Castaneder Stück noch einen Knopf. Fig. 8, in zwei Exemplaren vorhanden, war auch in Molinazzo zahlreich vertreten und mochte wohl ein Ohrgehänge sein. Fig. 9 ist ebenfalls in zwei Exemplaren vorhanden, und ausserdem noch in mehreren kleinen Fragmenten. Das angefügte Stück einer Kette entspricht wohl dem Kettenstücke Fig. 10, wenn man nicht vorzieht, dasselbe als Rest eines Hals-schmuckes zu betrachten. Die auf demselben vorkommende Verzierung ⊙ ist den Funden in Castaneda wie denen in Molinazzo eigenthümlich. Sie findet sich auch auf dem Stücke Figur 11 und auf zwei kleinen Platten mit einer Oese (Fig. 10); ferner auf dem Fragment einer Messerklinge, welche mit dieser Figur dicht besetzt ist. Nebst bereits erwähnten Stücken besitzen wir noch: einen Bronzering mit einer Bernsteinperle; einen dito mit 16 Bronzeringen angereiht (Fig. 13); eine dicke Kette, wahrscheinlich Gebiss mit Palmette; zwei dicke Ringe von circa 10 cm. Durchmesser; einen kleinen Tigel und zwei Scherben ohne Verzierungen, jedoch Drehscheibenarbeit.

Die bedeutendsten Stücke sind jedoch zwei kupferne Henkelgefässe, kleine Trag-eimer darstellend, von einem ungefähren Inhalt von drei Litern. Das eine ist wenig beschädigt, das andere jedoch nur in seiner obern Hälfte noch vorhanden. Ein ganz ähnliches Geräthe wurde vor einigen Jahren in Soglio aufgedeckt und befindet sich ebenfalls in hiesiger Sammlung. (S. »Anzeiger« 1876, Nro. 4, pag. 656.)

C. KIND.

31.

Brief an Herrn Dr. Ferdinand Keller,

Präsident der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich.

Fribourg, 21 Juin 1880.

Mon cher Monsieur,

Je m'empresse de vous donner connaissance d'une remarquable trouvaille faite dernièrement dans une forêt appelée *Prâlet* à un demi-kilomètre sud-ouest au-dessus du village fribourgeois de Châtonnaye, situé à mi-chemin de Romont à Payerne.

Un cultivateur de la localité voulant niveler une parcelle de terrain destinée à être replantée, dut enlever un amas considérable de pierres accumulées en cet endroit. Après un travail de 10—15 jours, il mit à découvert, au fond de cette proéminence — disons le mot, de ce tumulus — une quantité de morceaux de cuivre complètement oxydés, des lames de fer ayant jusqu'à plusieurs mètres de longueur, deux sortes de fibules en bronze, et enfin une longue et mince lame de l'or le plus pur, sans soudure aucune, roulée en forme de cercle ou de couronne et mesurant 0^m,75^{cm} de circonférence, sur

0^m,027^{mm} de largeur. Son poids est de 27 gr. et le dessin ci-joint, fig. 4, de largeur naturelle, vous donnera une idée des ornements repoussés dont l'objet est couvert dans tout son pourtour. (Pl. VIII, fig. 1.)

Les parcelles de cuivre, sans pouvoir être précisément rapprochées, paraissent être les débris d'un vase ayant eu plutôt la forme que représente la figure 1^a que celle d'un vase cinéraire proprement dit.

Les lames de fer, qu'on serait tenté de regarder comme les cercles d'un bouclier, proviendraient plutôt des roues d'un chariot de guerre; tel est du moins l'avis de M. de Fellenberg à qui un échantillon en a été soumis.

Quant aux deux fibules, que je vous présente sous les fig. 2 et 3, la seconde seulement offre quelque intérêt, en ce que sa pointe, en forme de lame d'épée ou de poignard, se compose d'une lamelle de fer recouverte d'une très mince feuille de cuivre. La tête de cet objet, lequel a dû être un vrai chef-d'œuvre d'orfèvrerie, devait se composer d'une boule métallique creuse, dont il ne reste que la moitié inférieure; mais je puis me tromper.

Quant au cercle d'or, fig. 4, l'objet capital de la trouvaille que j'ai l'honneur de vous signaler, il est bien difficile, je crois, de se prononcer sur l'usage auquel il a dû servir. Je serais tenté de le regarder comme une ceinture de femme, si la présence des cercles de chariot ne me portait pas à le considérer plutôt comme le revêtement extérieur du casque de quelque grand chef guerrier. Du reste, quand le cercle d'or a été trouvé, les deux extrémités de la lame qui le compose se reliaient sans soudure.

L'emplacement du tumulus se trouve à la lisière d'une forêt, sur un plateau élevé, d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur la belle vallée de la Broye, et à environ un kilomètre du lieu où d'autres tumuli ont été ouverts précédemment. Quant à la forme et aux dimensions de ce dernier, il est impossible de les décrire avec quelque exactitude, car il n'en existe plus rien: le nivellement en question ayant été fait dans un but d'utilité, et nullement en vue d'une exploration archéologique, aucune personne plus ou moins compétente n'avait été appelée à assister à l'opération. Cependant, à en juger par les explications qu'a fournies le propriétaire du terrain et par le tas de pierres qu'on en a extrait, le tumulus de Châtonnaye devait avoir environ 1^m,50^{cm} de hauteur sur un rayon de 4 - 5^m. Les pierres qui le composaient n'avaient point été recouvertes de terre; elles étaient uniquement revêtues de l'humus que les mousses accumulées depuis des siècles y avaient créé. Ces pierres sont de différente nature: cailloux roulés, quartiers de mica, de granit, etc. Il n'est pas possible non plus — toujours pour la même cause — de savoir si le vase cinéraire et les autres objets avaient été placés dans quelque cavité ménagée à cet effet.

Maintenant, à quelle époque ou période remonterait ce tumulus? En tous cas, il ne saurait être antérieur à l'époque où le fer est devenu d'un usage général en Helvétie, et serait ainsi postérieur à l'invasion romaine dans nos contrées; à en juger par les objets qu'il a fournis, il serait évidemment contemporain des sépultures de Guin explorées, il y a quelques années, par M. le baron de Bonstetten.

J'ajouterai qu'à mon grand contentement le Gouvernement de Fribourg vient de faire l'acquisition du précieux butin de Châtonnaye pour en enrichir notre Musée cantonal.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Votre tout dévoué

L. GRANGIER.

Taf. VIII.

